

Elaboration du document unique : un outil de prévention des risques professionnels

PROGRAMME

➤ **Intégrer les obligations et les enjeux liés à la prévention des risques professionnels**
Les enjeux humains, financiers et de légalité.

➤ **Construire et Mettre en œuvre le D.U.E.R.**
Présentation de l'outil : contenu, méthode à respecter, obligation de mise en place et de mise à jour, traçabilité des actions, interaction avec les salariés, obligations d'information.

Etape 1 L'évaluation des risques professionnels

Identifier les situations de travail existantes.
Connaître les différentes sources de risques.
Connaître et utiliser les outils pour évaluer le risque et définir son niveau de gravité.
Déterminer les priorités d'action dans l'entreprise au niveau collectif et/ou individuel.

Etape 2 L'analyse d'une situation de travail :

Savoir observer une situation de travail.
Relier une situation de travail aux sources de risques.
Connaître et mettre à jour les obligations réglementaires par source de risques.
Déterminer les actions à entreprendre en lien avec le niveau de priorité retenu.

Etape 3 L'accueil du salarié dans l'entreprise :

Connaître les obligations de l'entreprise (tutorat, accompagnement, évaluation des compétences).
Méthode et chronologie à respecter, Référent Sécurité.

Etape 4 La traçabilité des actions :

Objectifs recherchés, outils utilisés, contenu du plan d'action, méthode de communication, obligation de résultat, indicateurs de suivi, périodicité des actions.

Etape 5 L'interaction avec les salariés :

Interaction pendant le repérage du risque et pendant la prévention, les obligations du salarié (informations de l'entreprise, respect des consignes HSS).



DATE & HORAIRES

13 septembre 2018
9h-12h/13h30-17h30



LIEU
SAINT-LÔ



TARIFS

Adhérent : 350 € HT/pers.
Non adhérent : 500 € HT/pers.



PUBLIC

Dirigeant d'entreprise
Référent Sécurité
Manager de Pôle d'activité, de service
Prérequis : Connaissance de base en hygiène et sécurité

OBJECTIFS

- Analyser les risques professionnels et identifier leurs causes et paramètres
- Acquérir la méthodologie pour mettre en œuvre et faire évoluer le DUER
- Choisir et mettre en œuvre les mesures adaptées à la prévention des risques dans l'entreprise
- Définir un calendrier d'action, analyser les résultats obtenus, définir les mesures correctives

MÉTHODE

- Méthode : travail à partir d'une situation de travail concrète présentée par le stagiaire
- Présentation de la méthodologie de travail et des outils

Intervenante

- Isabelle GAUTHIER-BERARD, Consultante, IGB Relations sociales